

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

RD 775 – PR 43+900 à 47+860

Renouvellement de la couche de roulement
Commune de SAINT-NOLFF

Juillet 2018

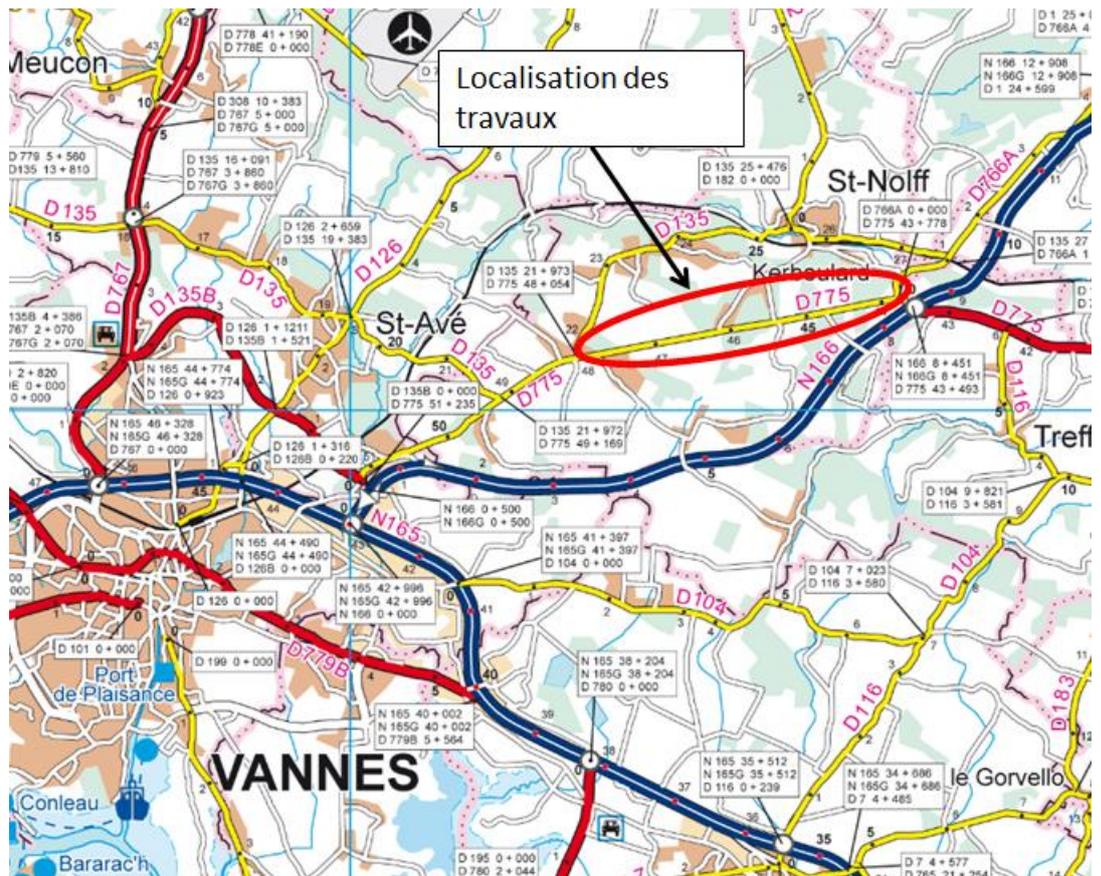


Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2018, le département du Morbihan a décidé de renouveler la couche de roulement de la RD 775 entre Kerboulard et Bellevue sur le territoire de la commune de Saint-Nolff. Ces travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et améliorer les conditions de sécurité de l'ensemble des usagers.

DIRECTION GÉNÉRALE
DES INFRASTRUCTURES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Direction des routes
ATD-SE

Plan de situation



Durée et coût des travaux

La durée prévisionnelle des travaux sera de l'ordre de deux semaines et ceux-ci débiteront à compter du 9 juillet prochain.

Le coût de l'opération s'élève à 228 000 € T.T.C.

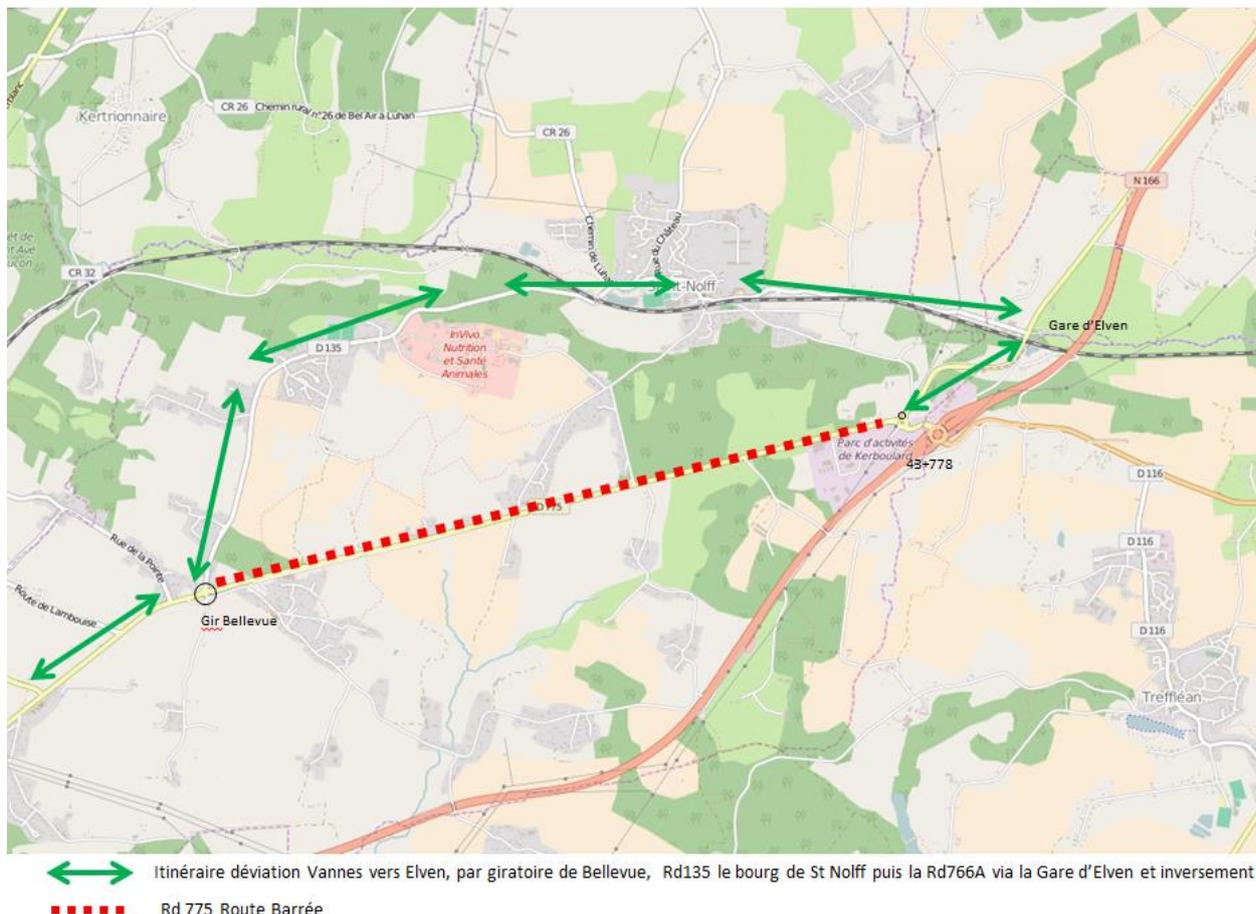
Le marché de réalisation des chaussées a été attribué à l'entreprise COLAS.

Exploitation sous chantier

En ce qui concerne l'exploitation, les travaux seront réalisés suivant les principes suivants :

Les travaux préparatoires (purges et reprofilage), et de finition (accotements), seront réalisés circulation et gérés sous alternat,

Les travaux de renouvellement de la couche de roulement seront réalisés sous déviation conformément au plan ci-dessous :



Une information du public sur site ainsi qu'aux communes concernées a été effectuée. Les accès riverains et agricoles seront maintenus en permanence. Les autorités organisationnelles de Transports ont été informées.



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : D.G.I.A - Direction des routes

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur routes) : 02 97 54 83 60 - email : xavier.domaniecki@morbihan.fr